



Résultats de notre **SONDAGE** de ce mois de novembre sur les Conditions d'hébergement dans nos bâtiments pour le travail au Bureau et d'exercice du Télétravail à son domicile

En résumé, **La Fédération** constate que :

- Deux tiers des **collègues rejettent le « HotDesking »** : ce nomadisme imposé par l'Administration!
- Presque un sondé sur deux envisage **de changer de DG pour éviter le « HotDesking »**.
- Trois collègues sur quatre demandent que l'Administration organise le **partage alterné de bureaux**, chacun gardant une place fixe dans des bureaux plus traditionnels.
- Un tiers éprouve encore des **difficultés dans son exercice du télétravail à domicile**.
- 87% attendent de **l'Administration** qu'elle **compense les coûts induits par le télétravail à domicile** comme prévu (*grâce aux efforts constants de la Fédération*) dans son projet de Décision sur le travail « Hybride ».

La Fédération demande à l'Administration de considérer enfin ses propositions pour tenir compte des attentes de son Personnel !

La Fédération vous présente maintenant son analyse **détaillée** des résultats

De plus en plus de collègues qui reprennent le chemin des bureaux de la Commission ne retrouvent plus leurs conditions d'hébergement d'avant. Loin de trouver les conditions leur permettant de s'acclimater après 20 mois de télétravail, ils font face à une dégradation majeure de leur environnement de travail.

En effet, **l'Administration profite et abuse** de l'éloignement forcé des collègues de leur bureau en raison de la pandémie pour avancer dans ces funestes projets d'introduction systématique du "Hot Desking" dans les nouveaux bâtiments (LOI 107, Copernicus...) pour l'attribution des espaces de bureaux !

Afin de lutter plus efficacement contre les aspects les plus néfastes des changements décidés par cette Administration qui n'explique pas ses choix et les impose sans concertation avec le Personnel, ni avec ses représentants, la Fédération vous a invités, il y a un mois, à faire connaître vos opinions au moyen d'un Sondage anonyme via EU SURVEY.

En voici le résultat basé sur les plus de 3000 réponses reçues des collègues qui ont pris la peine de participer et que nous remercions :

A la question 1: Comment considérez-vous la transformation progressive de votre espace de travail dans les bâtiments de la Commission en « hotdesking » ?

67% ont jugé cette transformation inacceptable ; 19% y sont indifférents et 14% l'ont considérée comme acceptable.

La Fédération constate, sondage après sondage, **le rejet massif** de cette forme d'hébergement au bureau. **La Fédération** ne comprend pas, ni ne tolère cet entêtement de l'Administration qui conduit à précariser les conditions de travail, et réclame l'arrêt immédiat du recours au « hotdesking » qui s'avère aussi inutile qu'inefficace et **accroît en plus les risques psychosociaux et de burnout...** sans compter le risque sanitaire que cette promiscuité forcée et généralisée accentuera.

A la question 2: À la place du « hotdesking », seriez-vous favorable à une solution d'hébergement partagé entre collègues de la même unité qui garantisse que chacun garde un emplacement fixe dans des bureaux traditionnels?

74% des collègues plébiscitent cette approche d'une utilisation alternée de bureaux traditionnels ; 14 % sont indifférents et 12% contre.

La Fédération constate que les trois quarts des sondés demandent que l'Administration organise le partage de bureaux entre collègues de la même unité, chacun gardant un emplacement fixe dans des bureaux plus traditionnels.

A la question 3: La réduction du nombre de nos bâtiments s'accompagne aussi le plus souvent d'un placement en « hotdesking ». Envisageriez-vous de changer de DG pour éviter de telles conditions d'hébergement ?

43% des sondés se déclarent prêts à changer de travail et de DG pour avoir de meilleures conditions d'hébergement au bureau; 36 % ne l'envisagent pas et 21 % ne se prononcent pas.

A la question 4: La réduction du nombre de nos bâtiments s'accompagne aussi d'une réduction plus forte encore des places de parking, sans alternatives. Envisageriez-vous de changer de DG pour améliorer vos conditions d'accès à plus de parking ?

Si 52% des sondés n'envisage pas de changer de travail ou de DG pour avoir de meilleures possibilités de parking, 27 % des collègues, donc un nombre conséquent, l'envisagent concrètement et 21 % ne se prononcent pas à ce stade.

La Fédération constate que la problématique de la **réduction du nombre de parkings est ressentie comme une difficulté** par une minorité significative : un quart des sondés. Pour eux, mais aussi pour tous les autres collègues, **la Fédération** a formulé des [propositions concrètes](#) pour que la Commission agisse en vue de promouvoir de multiples formes de mobilité et

notamment celles qui sont vertueuses en matière d'environnement : vélo, marche, transport public, covoiturage, parkings périphériques ...

A la question 5: Considérez-vous satisfaisantes vos conditions actuelles de télétravail à domicile ?

58% ont répondu oui ; mais **34% sont en difficulté.**

La Fédération constate donc que **plus d'un tiers des collègues** continuent à faire face à des difficultés après plus de 20 mois de télétravail imposé. L'Administration a certes permis certaines améliorations en matière d'équipements, mais cela ne règle pas toutes les situations matérielles ou d'organisation familiale; notamment pour ceux qui ne disposent pas de vastes logements.

La Commission doit se pencher sur cette situation et répondre à ce besoin d'assistance qui concerne encore un tiers des collègues.

A la question 6: Par ses efforts constants et sur base de vos réponses massives à ses sondages, la Fédération a amené l'Administration à envisager une compensation financière au télétravail dans sa nouvelle décision sur le travail « hybride » en son article 12.2: « If appropriate, DG HR may adopt a decision providing for a lump sum covering certain costs of teleworkers »

Considérez-vous nécessaire que l'Administration compense les coûts induits (énergie, eau...) par le télétravail à domicile?

24% demandent qu'une **compensation** soit attribuée aux collègues avec des **salaires modestes** ;

63% demandent qu'une compensation **soit versée à tout le monde** ;

5% y sont **défavorables** et **7%** y sont **indifférents.**

La Fédération constate que **87% des sondés attendent que la Commission, à l'image des Administrations nationales et des grandes entreprises dans nos EM, apportent une compensation financière pour les surcoûts subis par les télétravailleurs** ; cette compensation étant budgétairement facile à financer avec les économies réalisées sur les bâtiments, les budgets « missions » non employés ...

